

Ministry of the Environment,
Conservation and Parks

Ministère de l'Environnement,
de la Protection de la nature et
des Parcs

Office of the Minister

Bureau du ministre

777 Bay Street, 5th Floor
Toronto ON M7A 2J3
Tel.: 416-314-6790

777, rue Bay, 5^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2J3
Tél. : 416.314.6790



357-2025-2315

Mardi 7 octobre 2025

Conseil d'administration et Brian Bates
Directeur général, Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau
Courriel : bbates@wcbc.ca

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration, Monsieur Brian Bates,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités de notre gouvernement pour 2026-2027 à l'égard du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau.

Les organismes font partie du gouvernement et doivent agir dans l'intérêt supérieur de la population de l'Ontario. Dans un contexte d'incertitude économique, les organismes jouent un rôle essentiel pour soutenir notre engagement à Protéger l'Ontario, en améliorant la prestation des services, en stimulant l'innovation et en assurant une gestion responsable des ressources publiques, tout en respectant les politiques et les directives du gouvernement.

Conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes doivent aligner leurs buts, leurs objectifs et leur orientation stratégique sur les priorités de notre gouvernement. À titre de président, vous êtes responsable de veiller à ce que le Plan d'activités du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau présente clairement de quelle manière l'organisme respectera ces attentes.

Les progrès et les réalisations doivent être présentés dans votre rapport annuel, et la conformité à ces exigences fera l'objet d'un suivi et d'un rapport annuel au Conseil du Trésor et au Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre expose mes attentes pour 2026-2027, en mettant l'accent sur la manière dont le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau contribuera à la protection de l'Ontario, en améliorant ses services, en stimulant l'innovation et en optimisant l'utilisation de ses ressources.

Protéger l'Ontario

1. Élargir les partenariats nationaux au Canada afin de favoriser le développement des chaînes d'approvisionnement et des perspectives économiques partout au pays et de renforcer la résilience économique, particulièrement dans un contexte de menaces tarifaires persistantes des

États-Unis et d'incertitude économique.

2. S'approvisionner auprès d'entreprises ontariennes et canadiennes chaque fois que cela est possible.
3. Offrir un allègement économique aux familles, aux consommateurs et aux entreprises de l'Ontario en gelant les droits et les tarifs gouvernementaux, sauf approbation du ministre responsable.

Conseil d'administration et Brian Bates

Page 2.

Offrir de meilleurs services

4. Mettre l'accent sur une expérience client axée sur l'utilisateur, en simplifiant les interactions, en améliorant la satisfaction et en élargissant et en optimisant les services numériques.
5. Déterminer des occasions d'accroître l'efficacité, d'améliorer les services, de stimuler l'innovation et de réaliser des économies pour la population de l'Ontario, notamment grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle et d'autres technologies de pointe.
6. Réduire la lourdeur administrative en appliquant des méthodes allégées ou d'autres approches afin d'accroître l'efficacité opérationnelle.

Stimuler l'innovation et optimiser l'utilisation des ressources

7. Trouver des solutions novatrices pour utiliser efficacement les ressources publiques et réaliser le mandat de l'organisme tout en respectant son enveloppe financière, grâce à des rapports financiers exacts, à des contrôles internes efficaces et à des pratiques proactives de gestion de la fraude.
8. Gérer les effectifs de l'organisme de manière responsable afin de stabiliser les dépenses et de préserver la viabilité financière à long terme en :
 - respectant strictement les paramètres de contrôle des embauches, notamment en cessant le recrutement pour les postes non essentiels aux activités et sans interaction avec le public, y compris le recours à des consultants
 - fonctionnant selon un effectif maximal défini (y compris les consultants)
 - assurant la conformité avec la *Loi sur la rémunération des cadres du secteur parapublic*
 - améliorant la productivité et l'efficacité grâce à l'utilisation de la technologie lorsque cela est possible

9. Élaborer une politique relative à l'étendue des responsabilités qui tient compte des différents volets d'activité de l'organisme et établit des seuils minimaux, puis la soumettre au ministre pour approbation d'ici le 31 mars 2026.
10. Fournir au ministre responsable, d'ici le 1^{er} octobre 2025, la politique, la ligne directrice ou la directive modifiée en matière de ressources humaines conforme à la norme de présence au bureau de la fonction publique de l'Ontario (quatre [4] jours par semaine à compter du 20 octobre 2025 et cinq [5] jours par semaine à compter du 5 janvier 2026), et collaborer avec le ministère de tutelle pour résoudre toute contrainte liée aux locaux.

Ces engagements s'appliquent à l'ensemble des organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour obtenir plus de détails sur chaque priorité ainsi que sur les résultats et les mesures de rendement correspondants pouvant être utilisés si des mesures ne sont pas actuellement en place.

Je vous communique également plusieurs priorités propres au Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau :

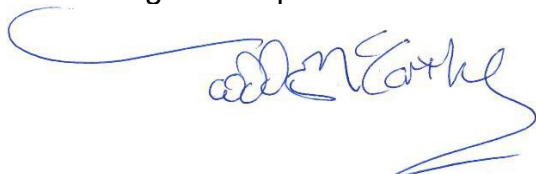
1. Coordonner et offrir un éventail complet de programmes d'éducation et de formation de haute qualité à l'échelle de l'Ontario, en mettant l'accent sur les vulnérabilités des réseaux d'eau potable.
2. Offrir une formation pertinente et une assistance technique aux propriétaires, aux exploitants, aux chefs et aux dirigeants des réseaux d'eau potable des Premières Nations dans l'ensemble de la province, ainsi que diriger et soutenir des initiatives contribuant à l'amélioration de la qualité de l'eau potable dans ces communautés.
3. Fournir aux clients de toute la province les renseignements et les conseils nécessaires pour contribuer à assurer la salubrité de l'eau potable.
4. Appuyer les propriétaires et les exploitants de réseaux d'eau potable vulnérables afin de résoudre les défis opérationnels grâce à la recherche appliquée et à la prestation de services d'essais pilotes.
5. Poursuivre le développement des formations virtuelles et des cours d'apprentissage en ligne destinés aux propriétaires et aux exploitants de réseaux d'eau potable, et informer les participants potentiels de leur disponibilité en ligne.

Lors de notre prochaine rencontre, je serai heureux de discuter de ces priorités et d'entendre comment elles seront intégrées au prochain Plan d'activités de l'organisme et à ses activités en cours.

Pour toute question, veuillez communiquer avec Lee Hawke, chef, Unité de la prestation des programmes, à l'adresse suivante : lee.hawke@ontario.ca.

Je vous remercie, ainsi que les autres membres du Conseil d'administration, de votre engagement continu envers le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau. Votre travail et votre soutien constant sont essentiels pour notre gouvernement et pour la population de l'Ontario.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués,



Todd McCarthy
Ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et

des Parcs

Pièce jointe

c.c : Sarah Harrison, sous-ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs
Lee Hawke, chef, Unité de la prestation des programmes, MEPP